



| | |
|---|--|
|  Thème | Cours pour responsables de JSP – partie 2 |
|  Public cible | Responsables actuels et futurs de jeunes sapeurs-pompiers, personnel d'encadrement. |
|  Prérequis | Intérêt pour le domaine des jeunes sapeurs-pompiers (expérience de formateur dans le domaine sapeur-pompier souhaitée). Avoir suivi le cours de responsable de JSP – partie 1. |
|  Buts du cours | Les participants sont informés: <ul style="list-style-type: none">■ sur la préparation et la réalisation d'une soirée destinée aux parents et d'un événement JSP complexe (manifestation);■ sur l'état du développement, les intérêts, les préférences, l'attitude envers les personnes du même âge, etc. dans toutes les classes d'âges concernées;■ sur les aspects médicaux propres à la jeunesse. Les participants sont capables: <ul style="list-style-type: none">■ d'attribuer, de contrôler et de corriger des missions attribuées aux JSP de façon techniquement correcte et adaptée au niveau;■ d'identifier les différents problèmes susceptibles de se présenter dans le domaine des JSP et de dégager des solutions appropriées;■ d'expliquer les principes méthodologiques fondamentaux du domaine de la formation des jeunes. |
|  Durée | 2 jours |
|  Contenu | <ul style="list-style-type: none">■ Planification annuelle.■ Organisation d'une soirée destinée aux parents.■ Identification précoce des troubles/ conflits – développement de solutions appropriées – communication correcte.■ Conduire et diriger des jeunes.■ Matière à choix (par ex.: gestion de crise, exemples pratiques...) |
|  Formes d'enseignement | <ul style="list-style-type: none">■ Travaux de groupe.■ Travaux par classes.■ Exposés.■ Séquences vidéo.■ Discussions. |
|  Finance de participation | CHF 600.- Dans le prix du cours sont compris: <ul style="list-style-type: none">■ subsistance durant les pauses et repas de midi;■ attestation de participation. |
|  Dates et lieu | |
|  Remarques | Pour garantir la qualité de l'instruction, le nombre de participants est limité. Le cours pourrait être annulé, sans substitution, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. |